

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 6 décembre 2017 à 18 h 30
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan (mairesse suppléante)

ABSENCE :

Mme Valérie Patreau, conseillère du district de Joseph-Beaubien

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Mélanie Diné, secrétaire recherchiste
Me Marie-France Paquet, Directrice de l'arrondissement par intérim, Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement
Mme Anne-Marie Poitras, Chef de division – Culture, bibliothèque et développement social
M. Jonathan St-Louis, conseiller en gestion des ressources financières

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 40.

Il présente les membres du conseil et de l'administration

CA17 16 0452

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 6 DÉCEMBRE 2017 – 18 H 30

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Fanny Magini

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 décembre 2017 – 18 h 30, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

AUCUNE QUESTION

CA17 16 0453

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION - RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES - EXERCICE FINANCIER DE 2018

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Fanny Magini donne un avis de motion, pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation, à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement sur la taxe relative aux services – Exercice financier de 2018* » sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement. La taxe relative aux services est une taxe locale qui permet de compléter la dotation budgétaire consentie par le Service des finances.

40.01 1176695023

CA17 16 0454

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DES SÉANCES DU CONSEIL (AO-1)

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), le maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion, pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation, à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur la procédure des séances du conseil (AO-1)* » sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement. L'objet de ce règlement est d'apporter des modifications à la procédure de régie interne du conseil.

40.02 1176695028

CA17 16 0455

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION - RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2018)

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), la conseillère Mindy Pollak donne un avis de motion, pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation, à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement sur les tarifs (Exercice financier 2018)* » sera déposé pour adoption au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement. L'objet de ce règlement est d'adopter les tarifs applicables pour l'exercice financier 2018.

40.03 1176695022

70.01 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 18 h 45.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Chef de division des ressources
humaines et des relations avec les
citoyens et Secrétaire substitut
d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 18 décembre 2017.